Appel de projets

Faire revivre la Grue LaSalle-Coke

PME MTL Grand Sud-Ouest en collaboration avec Parcs Canada, lance un appel pour des projets créatifs et clés en main pour mettre en valeur la grue LaSalle-Coke. Une enveloppe de 83 500 $ sera disponible pour permettre à l'entreprise qui remporte l'appel de projets de planifier, concevoir, réaliser, activer et démanteler ce dernier.

Tous les détails sur cet appel de projets se trouvent dans ce document qui sert de guide pour les entreprises qui souhaitent y répondre.

Contexte

PME MTL, le réseau de soutien aux entreprises de la Ville de Montréal a pour mission d'anticiper et de soutenir le développement socioéconomique de nos collectivités, de manière intégrée, concertée et durable. PME MTL Grand Sud-Ouest dessert les entrepreneurs des arrondissements du Sud-Ouest, de Verdun et de LaSalle. Depuis plusieurs années, un important projet de revitalisation et de développement territorial anime notre organisation : le Canal de Lachine 4.0.

Celui-ci vise à attirer et à retenir les industries d'avenir et leur main-d'œuvre dans le corridor industriel longeant le Canal-de-Lachine. Le projet vise notamment à doter le territoire d'une identité distinctive à l'échelle métropolitaine basée sur ses atouts stratégiques parmi lesquels on compte le patrimoine industriel. Berceau de l'industrialisation du Canada, le territoire du Canal de Lachine 4.0 témoigne d'un riche patrimoine industriel et urbain qui le rend unique et distinctif grâce à ses nombreux vestiges industriels qui forgent aujourd'hui son identité.

PME MTL GRAND SUD-OUEST

Réseau de soutien aux entreprises de la Ville de Montréal

Montréal Québec

CANAL DE LACHINE 4.0 Industries d'avenir

Parcs Canada Parks Canada

La Grue LaSalle-Coke

Vestige du berceau de l'industrialisation du Canada

La grue LaSalle-Coke, située en bordure du canal et jouissant d'une excellente visibilité à l'échelle du territoire, a été identifiée par les partenaires du projet comme un élément particulièrement intéressant à préserver et à mettre en valeur.

La grue LaSalle-Coke, construite entre 1914 et 1916 et située dans l'arrondissement de LaSalle, à Montréal, est une ancienne tour de déchargement utilisée par l'usine de fabrication de gaz manufacturé de la Montreal Light and Power Company. D'une hauteur de près de 50 mètres cette imposante structure est entièrement faite d'acier, le tout assemblé avec des rivets.

La grue et ses différentes composantes servaient non seulement à décharger le charbon qui alimentait l'usine, mais accomplissaient les fonctions d'élévation du charbon au niveau d'une voie ferrée aérienne et aussi, de point de départ d'un convoyeur pour le transport du charbon sur la voie ferrée, vers l'usine. Fonctionnelle jusqu'en 1967, cette grue est l'un des derniers témoins de la période de navigation commerciale liée aux industries du canal de Lachine qui s'est terminée en 1970 et demeure aujourd'hui l'une des seules grues de déchargement de charbon qui subsistent à travers le monde.
La grue Lasalle-Coke comporte quatre grandes parties que l'on peut toujours voir aujourd'hui : la tour inférieure, la tour supérieure, la flèche et le chemin de roulement.

En octobre 2017, Parcs Canada a procédé à des travaux de traitement des pièces démantelées. Bien que la grue LaSalle-Coke soit un ouvrage lié au lieu historique national du Canal-de-Lachine, la restauration de ses composantes mécaniques sera effectuée aux ateliers du LHN du Canal-de-Chambly puisqu'il s'agit des seuls terrains de Parcs Canada répondants aux besoins d'espace et de sécurité.

Les travaux de traitement et de restauration complète de ces pièces ont pour objectif d'améliorer l'état et la stabilité de cette structure historique afin d'accroître de façon significative sa durée de vie, d'assurer la sécurité du public, et de permettre aux Canadiens et Canadiennes d'avoir un accès privilégié à leur patrimoine culturel.

Source : Parcs Canada, https://parcs.canada.ca/lhn-nhs/qc/canallachine/culture/architecture/grue-lasalle-coke-crane)

PME MTL GRAND SUD-OUEST
Réseau de soutien aux entreprises de la Ville de Montréal
Montréal
Québec
CANAL DE LACHINE 4.0
Industries d'avenir
Parcs Canada
Parks Canada

Objectifs

Mise en valeur de la grue LaSalle-Coke

Plus spécifiquement, nous souhaitons, à travers ce projet, de :

- Sensibiliser la population locale et les visiteurs à l'histoire de la grue LaSalle-Coke et, plus largement, le territoire du Canal de Lachine 4.0 qui représente le berceau de l'industrialisation du Canada.
- Contribuer à l'identité unique et distinctive du territoire du pôle d'emploi Canal de Lachine 4.0, qui se démarque par un riche patrimoine industriel et urbain.
- Dynamiser le paysage urbain du secteur et améliorer l'expérience de visite par une intervention créative et innovante en lien avec la grue LaSalle-Coke.
- Renforcer la visibilité de la grue afin d'en faire un véritable emblème du patrimoine industriel du Canal de Lachine 4.0.
- Surligner le 200e anniversaire du Canal-de-Lachine, qui a lieu en 2025.

Nous cherchons des propositions créatives pour mettre en valeur ce vestige du patrimoine industriel de Montréal, par exemple, par le son, la lumière, les projections, l'aménagement d'une halte au bord du canal en face de la structure, l'embellissement de la clôture autour de la structure, etc.

Site visé par l'appel de projets

La grue LaSalle-Coke se situe sur les berges sud du Canal de Lachine, dans l'arrondissement de LaSalle, à Montréal. Plus précisément, elle est implantée sur une mince bande de terre sise entre la rue Saint-Patrick et le mur de soutènement du canal, près de la rue Irwing et du boulevard des Trinitaires. Elle est la propriété de Parcs Canada et fait partie du secteur Saint-Pierre/LaSalle du lieu historique national du Canal-de-Lachine. Elle se trouve à proximité de la passerelle de la grue et de la halte Notre-Dame, qui offre un point de vue d'ensemble de la structure.

Possibilités

Le projet soumis peut prévoir l'utilisation de composants qui ont été retirés de la grue.

Un inventaire des objets retirés de la grue peut être consulté sur demande (nos coordonnées sont à la fin de ce document).

Le projet peut être installé autour de la grue elle-même et/ou sur le terrain de Parcs Canada en face de la grue, à l'autre côté du canal, où il y a une belle perspective sur la grue (voir l'étoile bleue dans la deuxième photo, à gauche).

Admissibilité

L'appel de projets s'adresse à des organismes ou entreprises privées, y compris des artistes indépendants, et des organismes à but non lucratif ou collectif d'artistes, ainsi que des artisans indépendants ou travailleurs autonomes, ayant leur siège social ou un établissement au Québec.

Un projet peut être déposé par une équipe multidisciplinaire, représentée par un fournisseur principal, qui sera signataire de l'entente avec PME MTL GSO. Le cas échéant, des autorisations de signature entre les parties doivent être déposées avec la proposition.

Cette entente devra décrire la nature du partenariat, les implications de chacun et notamment comprendre une désignation par ceux-ci d'un mandataire autorisé à communiquer en leur nom avec PME MTL Grand Sud Ouest. Le projet doit être clés en main, c'est à dire que tout élément du projet qui ne peut pas être réalisé par le promoteur doit être à la charge du promoteur en sous-traitance.

Exigences et critères de sélection

Nous cherchons des projets créatifs qui mettront en valeur l'histoire des lieux et contribueront à accroître la qualité de l'expérience vécue dans l'espace public du territoire du Canal de Lachine 4.0. Les projets doivent tenir compte des contraintes énumérées ci-dessous ainsi que les critères de sélection, également énumérés ci-dessous.

Le projet doit être réalisé (installé) avant l'été 2026 et maintenu pour une durée de cinq ans, avant d'être démantelé en 2030.

L'échéancier pour la réalisation du projet est le suivant :

- Octobre 2025 : signature de l'entente
- Automne 2025 au printemps 2026 : planification, conception, approbation (permis) et installation
- Un événement d'inauguration du projet sera organisé par PME MTL Grand Sud-Ouest une fois l'installation complétée, en 2026.
- Entretien : 2026 à 2030
- Démantèlement : 2030

Critères de sélection :

- Lien avec l'histoire industrielle du territoire
- Appréciation de l'intention artistique (le message, les émotions et les idées transmis à travers le projet)
- Potentiel pour stimuler la vitalité culturelle, rehausse la qualité du milieu de vie et inciter le tourisme local
- Potentiel de rayonnement
- Originalité du concept
- Interactivité avec le visiteur
- Potentiel de résistance aux intempéries, au vandalisme et aux graffitis
- Considérer le respect de la faune et de la flore locale
- Provenance des matériaux et fournisseurs (matériaux et fournisseurs du Québec sont un atout)
- Potentiel de réutilisation et utilisation de composantes issues du réemploi
- Inclure des dépenses admissibles de 83 500 $ et moins

Contraintes

De nombreuses contraintes influencent la nature des projets qui peuvent être réalisés. La prise en compte des contraintes sera vérifiée dans l'analyse de conformité des propositions.

- Le projet ne peut pas toucher à la structure de la grue LaSalle-Coke. Aucune intervention sur la structure de la grue n'est possible pour des raisons de sécurité. Les interventions pourraient viser, par exemple, la clôture autour de la grue, la mise en lumière de la grue et/ou l'aménagement d'un placottoir ou autre sur le terrain à l'autre côté du canal de la grue.

- Aucune alimentation électrique n'est disponible sur le site. Le projet doit prévoir une alimentation par panneaux solaires ou autre.

- Le projet ne doit pas nuire à la circulation (routière, cycliste, piétonnière) ni causer d'obstruction visuelle pouvant être dangereuse dans la pratique des activités et de la circulation.

- Le projet soumis devra privilégier des matériaux qui ne nécessitent qu'un entretien minimal.

- Selon les recommandations de Pêches et Océans pour la protection du poisson, aucun éclairage sur/vers l'eau ne sera autorisé.

- Le projet doit respecter les lignes directrices et spécifications en matière d'éclairage extérieur de Parcs Canada. Voir PDF sur la page web dédiée.

- En raison de présence de sols contaminés, le projet doit se déposer sur les sols (et éviter de les remuer). Le cas échéant le besoin d'excavation, le projet devra démontrer la mise en œuvre des procédures de santé et sécurité requises.

- Advenant la création d'un aménagement paysager, les essences sélectionnées devront être indigènes. Par ailleurs, les essences doivent être approuvées par Parcs Canada (cette étape sera faite après la sélection des projets).

Processus

Une première étape permettra de sélectionner les deux ou trois meilleures propositions. Les promoteurs de ces projets seront invités à soumettre un dossier complet à la dernière étape.

Un jury composé d'experts en patrimoine industriel, en culture, en design et en développement économique local évaluera les projets reçus. Les projets seront analysés en fonction des critères de sélection énumérés dans la page Admissibilité.

Lancement : mars 2025
Dépôt des propositions préliminaires : vendredi 30 mai 2025 à 12:00 p.m. (étape 1)
Sélection des propositions finalistes : juillet 2025
Dépôt des propositions finales : septembre 2025 (étape 2)
Sélection du projet lauréat : octobre 2025

Comment déposer un projet
Toute proposition doit être envoyée en utilisant le formulaire prévu à cet effet. Celui-ci est disponible sur le site Internet de PME MTL GSO : https://pmemtl.com/a-propos/actualites/appel-de-projets-faire-revivre-la-grue-lasalle-coke

Le formulaire doit être accompagné des documents suivants :

- Des croquis ou illustrations du projet
- Un plan qui démontre clairement l'emplacement et les dimensions de toute installation et plantation
- Un budget ventilé qui comprend les dépenses prévues pour la réalisation ainsi que l'entretien et le démontage du projet, y compris les frais pour les analyses et la disposition des sols contaminés, le cas échéant
- Un plan d'entretien sommaire y compris la gestion des graffitis
- Un plan de démontage sommaire
- Présentation de la firme ou du regroupement de firmes soumissionaire, incluant une courte biographie des ressources clés assignées au projet permettant d'apprécier la nature et la portée de réalisations similaires récentes
- Échéancier détaillé pour la mise en œuvre et installation du projet

Tout document déposé par les demandeurs dans le cadre du programme doit être rédigé en français

Processus

Pour le deuxième dépôt, les finalistes doivent soumettre les documents suivants:

- Un plan qui démontre clairement l'emplacement et les dimensions de toute installation et plantation
- Plan et devis professionnels permettant d'apprécier la faisabilité du projet
- Un plan d'entretien y compris la gestion des graffitis
- Un plan de démontage
- Le budget ventilé (mis à jour)
- Échéancier détaillé (mis à jour)
- Description du projet bonifié, si demandé
- Liste de fournisseurs et installateurs, avec soumissions
- Modélisation du projet (par exemple, dessiner le projet sur des photos du site)

Dépenses admissibles :

- Ressources humaines
- Équipements et matériels
- Frais pour services en sous-traitance, nécessaires à la réalisation, entretien ou démontage du projet
- Contingences
- Le budget de réalisation du projet ne peut pas dépasser 83 500 $ y compris taxes et contingences

Dépenses non admissibles :

- Frais juridiques et comptables
- Service de la dette, remboursement des emprunts à venir, perte en capital ou remplacement de capital, paiement ou montant déboursé à titre de capital
- Dépenses encourues avant l'acceptation du projet par PME MTL GSO
- Frais reliés à des activités non liées au projet

Modalités de paiement :

Le déboursement sera fait en fonction de l'avancement du projet :

- 25% à la signature de la convention
- Un 2e déboursé par réclamation (au moins 40% du projet réalisé)
- Un 3e déboursé par réclamation (au moins 70% du projet réalisé)
- 10% sera réservé à la livraison du projet
- Le montant prévu pour l'entretien et démontage sera gardé pour après et déboursé sur réclamation

Les déboursés seront faits selon les conditions suivantes :

- Rapport d'étape qui démontre le niveau d'avancement du projet
- Preuves de paiement

Inspirations

Pour donner une idée générale du type de projet visé, sans égard pour les diverses contraintes qui s'appliquent au projet ni aux coûts potentiels.

Fourneaux de Belval

L'un des plus grands projets de restauration et de rénovation du Luxembourg de ce siècle, les hauts fourneaux de Belval sont un rappel emblématique des jours de gloire de l'acier au Luxembourg.
https://www.luxtimes.lu/yourluxembourg/luxembourgguide/architectural-icon-belval-blast-furnaces/1321479.html

Centre créatif C-mine

Dans la ville de Genk en Belgique, au centre créatif C-mine, construit sur un ancien site minier, ils font revivre ce passé de manière attrayante avec l'expédition interactive C-mine
https://www.the-low-countries.com/article/c-mine-expedition-keeps-limburg-mining-history-alive

Sloss Furnaces

Sloss Furnaces est un monument historique national situé à Birmingham, en Alabama, aux États-Unis. Il a fonctionné comme haut fourneau de production de fonte de 1882 à 1971. Depuis plus de quarante ans, Sloss Furnaces accueille des festivals et des concerts inoubliables.
https://www.slossfurnaces.org/

PME MTL
GRAND SUD-OUEST

Pour plus de renseignements:
Daphne Ferguson
PME MTL Grand Sud-Ouest
514 998-9554 I dferguson@pmemtlgso.com

Inspirations

Nantes, Les grues Titans

https://www.levoyageanantes.fr/lieux/les-grues-titan/
La grue Titan jaune de Nantes est un des symboles du passé industriel et portuaire de la ville

Château d'eau de Richmond Texas

L'emblématique château d'eau de 6,7 mètres de haut est un véritable phare pour les résidents, les entreprises et la communauté. La modernisation de l'éclairage comprend douze luminaires LED écoénergétiques qui illumineront la structure de la tour. Deux grandes structures lumineuses à la base et dix luminaires plus petits fixés à la rambarde rendront la tour plus visible et la maintiendront éclairée la nuit. Ces luminaires devraient rester en service pendant 25 ans.

Tour électrique en vitraux

En 2010, un trio d'étudiants en art de Klasse Löbbert en Allemagne a décidé de transformer une tour électrique ennuyeuse en une installation de vitraux translucides. Intitulée Leuchtturm (Phare), l'œuvre d'art urbaine de Hattingen, en Allemagne, a été conçue par Ail Hwan, Hae-Ryan Jeong et Chung-Ki Park, qui ont utilisé des triangles découpés en verre acrylique pour imiter la fonction des vitraux traditionnels.

PME MTL
GRAND SUD-OUEST

Pour plus de renseignements:
Daphne Ferguson
PME MTL Grand Sud-Ouest
514 998-9554 I dferguson@pmemtlgso.com